Votre programme d’aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

Comprendre votre régime de retraite

Certains relevés de régime de retraite et d’avantages sociaux sont difficiles à comprendre. Voici ce qu’il faut examiner.



Les désignations de bénéficiaire et les renseignements doivent être exacts, surtout la durée du service.

Même si votre retraite est lointaine, votre famille peut avoir droit à des prestations si vous décédez ou devenez invalide. Le relevé indique-t-il de telles prestations?

Vérifiez s’il s’agit de la somme complète ou du minimum exigé par la loi. Cela pourrait influencer le montant d’assurance-vie dont vous avez besoin. Le cas échéant, informez votre employeur que vous avez un conjoint afin que les prestations lui soient versées. Un conjoint de fait peut être admissible ou non.

- **Vérifiez la date à laquelle vous avez droit aux cotisations de l’employeur.**

- **Votre régime de retraite est-il à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou une combinaison des deux?** Les régimes à prestations déterminées garantissent un revenu fixe à la retraite. Dans les régimes à cotisations déterminées, qui peuvent inclure les REER collectifs, l’employeur s’engage seulement à verser des cotisations annuelles et votre revenu dépendra de la façon dont cet argent est géré.

- **Si le relevé les indique, revoyez vos choix en matière d’assurances.** Pouvez-vous épargner en augmentant légèrement votre période d’attente en cas d’invalidité ou le seuil des franchises, ou en conjuguant aux vôtres les avantages sociaux offerts à votre conjoint par son employeur?

Même si vous n’êtes pas prêt à prendre votre retraite, il est important de la planifier. Assurez-vous de lire tous vos relevés de régime de retraite et d’avantages sociaux afin de savoir clairement ce qu’ils vous offrent.

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d’information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.